Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Dimanche 09 juin : élections européennes 2024 en France

Dimanche 09 juin

Le 9 juin 2024, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen.

- *Le scrutin sera ouvert à 08h00 et clos à 20h00 dans le Val-d'Oise. (Décret n° 2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement)*



Au total, les quelque 450 millions de citoyens européens des 27 États membres de l'Union européenne (UE) éliront 720 représentants, communément appelés « eurodéputés ». Ce dixième scrutin européen se déroulera du 6 au 9 juin 2024 suivant les pays.

Infos pratiques

Qu'est-ce que le Parlement européen ?

- **REPRÉSENTANTS.** Le Parlement européen est l'organe parlementaire de l'Union européenne élu au suffrage universel direct.

Il est actuellement composé de 705 représentants, et en comptera 720 après le scrutin du mois de juin 2024.

Chaque État membre élit ses députés au Parlement européen tous les cinq ans.

- **RÉPARTITITION**. La répartition des sièges dépend de la population de chaque pays. L'Allemagne, le pays le plus peuplé, compte 96 « eurodéputés ».

Les États les moins peuplés, Chypre, Luxembourg et Malte, ont 6 représentants chacun.

Au scrutin de juin 2024, la France va gagner 2 représentants par rapport aux dernières élections. Son contingent d'élus passe donc de 79 à 81.

Liens utiles
Tout en détail.